



**Doc. 14973**

02 octobre 2019

## Le rôle de la culture et de l'éducation dans une nouvelle ère technologique

### Proposition de résolution

déposée par la Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias

---

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

---

Les nouvelles technologies et leurs applications gommant les frontières entre l'humain et la machine, entre les activités en ligne et les activités hors ligne, entre le monde physique et le monde virtuel et entre le naturel et l'artificiel. Elles soulèvent des questions fondamentales: qu'est-ce que l'humain? Quelles limites faut-il respecter pour préserver ce que nous pouvons qualifier d'humain? Quelle sorte de société voulons-nous pour l'avenir et comment préparer la cohabitation de l'humanité avec des machines intelligentes? Les citoyens devraient participer activement à la réponse à ces questions fondamentales et ne pas être soumis aux intérêts des entreprises.

Dans le cadre du suivi de sa [Recommandation 2102 \(2017\)](#) sur «La convergence technologique, l'intelligence artificielle et les droits de l'homme», l'Assemblée parlementaire devrait étudier les moyens de renforcer la capacité de chacun d'engager une réflexion plus large non seulement en vue de réglementer les progrès de la science et de la technologie et leur application, mais aussi et surtout de remettre en question, au début du processus, leur nature, leur orientation et leur caractère acceptable et profitable pour la société dans son ensemble.

Les secteurs de la culture et de l'éducation, y compris les artistes, les personnes très engagées dans la culture, les associations, les institutions culturelles et les écoles, ont un rôle essentiel à jouer dans ce contexte, en encourageant, à l'aube de cette nouvelle ère technologique, la pensée critique et l'analyse éthique qui seront si fondamentales pour les citoyens, et particulièrement pour les jeunes, pour relever de nombreux défis dans le cadre d'un débat continu, ouvert et informé.

Il conviendrait d'élaborer des lignes directrices spécifiques pour aider les secteurs de la culture et de l'éducation à s'acquitter de cette tâche importante et les stimuler, en s'appuyant sur l'acquis du Conseil de l'Europe dans ces domaines, en particulier sur le Cadre des compétences pour une culture de la démocratie.

